

Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT,

Non content d'avoir fait adopter un budget d'austérité, qui a conduit à la suppression de plus de 3000 postes d'enseignants, le gouvernement aggrave cette politique en annonçant en avril 6 nouveaux milliards d'économies à faire sur le budget de l'Etat, plus d'autres encore à venir. Dans le même temps, le ministère de l'Éducation nationale, qui a déjà subi des coupes budgétaires massives les années précédentes, s'est vu annuler 43 millions d'euros de crédits en 2026. La FNEC-FP FO 53 dénonce ces choix politiques qui fragilisent les services publics et ont des conséquences sur la santé et la sécurité des personnels.

2 exemples, parmi d'autres, en illustrent les répercussions :

Le premier concerne les 2 vagues de chaleur que nous venons de subir. Une nouvelle fois, les personnels ont pu constater le manque d'anticipation et de décisions au niveau national. Dans un 1er temps, le gouvernement a renvoyé la gestion de la crise aux collectivités locales : le ministre de l'Education nationale a ainsi expliqué que l'Etat n'étant pas propriétaire des bâtiments, il ne pouvait rien faire. Le Premier ministre a, lui, appelé les élus locaux à « conduire un effort majeur de rénovation du bâti scolaire, après des années de sous-investissement collectif ». Mais parallèlement, les crédits du Fonds vert, qui devaient financer en partie cet effort de rénovation, ont été réduits des 2/3 tiers. Puis, il y a quelques jours, nouveau changement de cap, au moins en paroles, avec quelques annonces de financement d'urgence incluant la participation d'EDF à l'achat de ventilateurs, brumisateurs, et autres climatiseurs. Nous verrons à la prochaine canicule la réalité des fonds engagés. Mais le coût des véritables rénovations étant plutôt de l'ordre de 40 milliards que des 140 millions qui viennent d'être annoncés, il est probable que dans beaucoup d'écoles, les personnels continueront à chercher vainement des pièces plus fraîches et à faire garder par des températures de 35 degrés. Ajoutons qu'en Mayenne, les collèges auraient peut-être pu bénéficier de fonds pour la rénovation thermique si le Département n'avait pas préféré financer des caméras de surveillance à hauteur de 450 000 €.

Le 2^{ème} exemple est celui de l'École inclusive : en Mayenne, la plupart des établissements scolaires, du 1^{er} comme du 2nd degré, constatent que les besoins en accompagnement de leurs élèves ne sont pas couverts, qu'il y a donc un manque global d'AESH par rapport à ces besoins, auquel on pourrait ajouter l'absence d'un service de remplacement. Mais malgré l'évidence de ces besoins, le nombre d'équivalent temps plein d'aesh va diminuer l'année prochaine, aggravant les conditions de travail de tous. D'autre part, la mise en place des Pôles d'Appui à la scolarité s'est faite à moyens constants. Elle a impacté le nombre de postes d'enseignants de notre département et va également mobiliser des moyens du secteur médico-social, alors que près de 200 enfants attendent une place en IME ou en ITEP. Les Pôles d'appui à la scolarité aggravent donc la situation du secteur médico-social et ne vont apporter aucune solution à ces enfants en attente d'orientation. Or, comme cela a déjà été évoqué un grand nombre de fois, c'est ce non-respect des orientations en établissements spécialisés, qui est une des sources principales de la

souffrance au travail des enseignants comme des AESH. En témoignent le nombre conséquent, cette année encore, de fiches SST, voire de signalement DGI, directement liés à cette question, sans parler des multiples situations qui ne font pas l'objet de saisines de ces registres, mais n'en sont pas moins violentes pour les personnels.

Pour finir, signalons également que nos collègues AESH s'inquiètent pour leur avenir du fait de la mise en place de ces Pôles d'Appui à la Scolarité. Certes, dans notre département, ils ne remplacent pas encore les PIAL, mais pour combien de temps ? Les exemples d'autres départements montrent que lorsqu'il y a fusion, cela se fait souvent en englobant des territoires plus étendus que ceux des PIAL. Les AESH seraient donc possiblement affectés sur des distances de plus en plus grandes, ce qui aggraverait d'autant plus le stress et l'anxiété résultant de la loterie des affectations annuelles, sans parler des déplacements toujours possibles en cours d'année.

Concernant cette question de l'école inclusive systématique, nous continuons de revendiquer :

- le respect de toutes les notifications MDA que ce soit pour un accompagnement ou pour une orientation
- le maintien des établissements médico-sociaux
- la création des places nécessaires dans ces établissements
- la défense de l'enseignement spécialisé,
- l'abandon des PIAL et des PAS,
- la restitution des postes préemptés pour ces PAS,
- un statut de fonctionnaire avec 24 heures temps plein pour les AESH.

La fédération FO de l'enseignement en Mayenne sera de nouveau aux côtés des personnels de l'Éducation, du médico-social, de la territoriale, de la santé, et avec les parents d'élèves, pour monter à Paris en novembre et porter ces revendications.

Nous réclamons d'autre part dès la rentrée des moyens à la hauteur des besoins pour l'Éducation nationale, en particulier le dégel du point d'indice, des postes en nombre suffisant, et les investissements permettant les conditions de travail indispensables au bon fonctionnement de l'École publique. Si les conditions ne sont pas réunies, si le gouvernement ne répond pas aux revendications, alors il prendra la responsabilité de la grève dès la rentrée scolaire.